

## ALTERNANCE ET CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats.

### ■ Statut

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail. L'étudiant est salarié de l'entreprise mais il est également inscrit comme étudiant au sein de l'Université de Bourgogne.

### ■ Durée

La durée du contrat est équivalente à la durée du Diplôme Universitaire soit 1 an. Le rythme de l'alternance est établi par un calendrier (en moyenne 3 semaines à l'IUT et 5 semaines en entreprise).

### ■ Rémunération

Dans le cadre de son contrat de professionnalisation, l'étudiant alternant perçoit une rémunération calculée en % du SMIC et variant en fonction de son âge et de son niveau d'études.

## CONTACTS

### ■ Pédagogie

IUT DIJON / AUXERRE

Responsabilité pédagogique

Secrétariat pédagogique

### ■ Formalités administratives

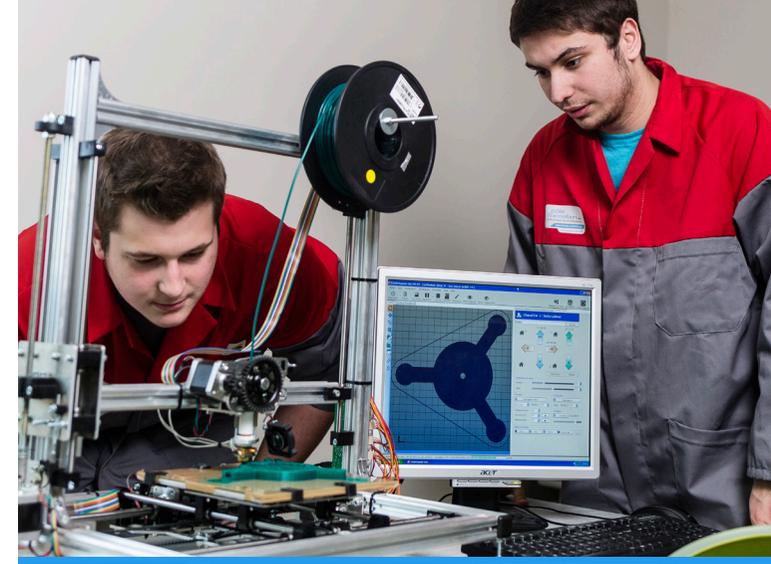
PÔLE FORMATION DES INDUSTRIES  
TECHNOLOGIQUES BOURGOGNE 21-71

Maison des Entreprises  
6, allée A. Bourland - BP 67007  
21070 DIJON Cedex

Maison des Entreprises 71  
75, grande rue St Cosme - BP 90007  
71102 CHALON SUR SAÔNE Cedex

Tél : 03 80 78 79 50  
contactalternance@afpibourgogne.com

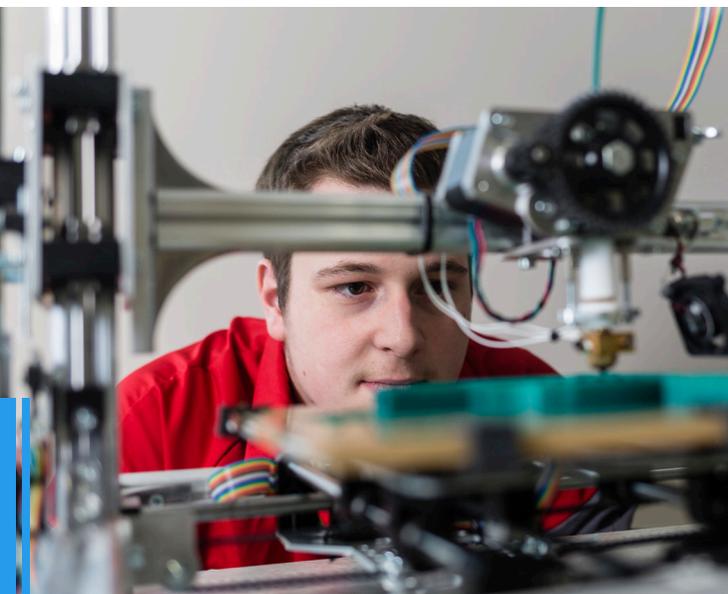
## PRINCIPAUX PARTENAIRES



## LICENCE PROFESSIONNELLE CONCEPTION 3D ET CALCULS DE STRUCTURES

FORMATION EN ALTERNANCE  
AVEC UNE DOUBLE CERTIFICATION QUALIFIANTE

IUT DIJON / AUXERRE



## CONTENU DE LA FORMATION

- UE1 Pré-requis scientifiques et techniques : Mathématiques, Conception mécanique, RDM, Enseignement différencié, CAO 3D Volumique.
- UE2 Matériaux et procédés : Matériaux, CFAO et Chaîne numérique, Métrologie.
- UE3 Mécanique et calcul de structures : Mécanique des milieux continus, Méthode des éléments finis, Applications industrielles.
- UE4 Conception 3D et calcul de structures : Dimensionnement des structures, Conception des structures.
- UE5 Communication : Communication et management, Anglais.
- UE6 Outils pour l'entreprise : Gestion d'entreprise, Protection industrielle et intellectuelle, Gestion de projets : outils, indicateurs, utilisation.
- UE7 Projet tuteuré

## MODALITE DE LA FORMATION

- 450 heures d'enseignements
- ?? semaines en entreprise

## PERSPECTIVES ET DEBOUCHES

Chargé de projet et coordinateur en CAO,  
Technicien de bureau d'études,  
Technicien industrialisation,  
Responsable amélioration continue.

## COMPETENCES ET OBJECTIFS

### Objectifs

- Apporter une réponse aux besoins des entreprises disposant d'un bureau d'études et/ou d'un bureau des méthodes
- Participer au développement économique en proposant des personnels susceptibles de suivre les évolutions des outils informatiques en la matière
- Offrir à des diplômés BAC+2 une spécialisation à leur orientation en proposant un cursus attractif permettant une sortie diplômante et professionnalisée
- Former des cadres moyens capables de s'insérer dans tout type d'entreprises (PME, Grands Groupes...) pour occuper à terme des fonctions d'encadrement dans les domaines à dominante mécanique.

### Compétences

- Suivre les évolutions des outils informatiques
- Appréhender les dimensions financières des décisions prises
- Connaître de façon approfondie les techniques de conception et de calcul
- Analyser, synthétiser et mémoriser des informations techniques et organisationnelles.

## PROFIL DES CANDIDATS ET CONDITIONS D'ACCES

Sur dossier pour les titulaires de

- **DUT** Génie Mécanique et Productique, Qualité Logistique Industrielle et Organisation, Génie Industriel et Maintenance, Sciences et Génie des Matériaux.
- **BTS** Conception de Produits Industriels, Assistant Technique d'Ingénieur, Plasturgie, Étude et réalisation d'outillage de mise en forme des matériaux, Maintenance industrielle, Fonderie, mise en forme des matériaux par forgeage, industrialisation des produits mécaniques.
- L2 Sciences et Techniques

Dossier de candidature sur  
<http://iutdijon.u-bourgogne.fr>

## EVALUATION ET VALIDATION

Les étudiants sont simultanément inscrits au Diplôme Universitaire et à la préparation du CQPM, titre reconnu par la profession :

- Le Diplôme Universitaire délivré par l'Université de Bourgogne
- Le CQPM : la certification professionnelle de référence

